

N°02/05.2014

PRÉAVIS N° 01/03.2014

RAPPORT DE GESTION 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La commission chargée de l'étude de ce préavis composée de : Madame Carine Tinguely, Messieurs Richard Bouvier, André Cegielski, Michel Pansier, Raymond Chatelan et Lhassane Lamrani suppléant de MM Olivier Jeanneret et Salvatore Guarna excusés, s'est réunie le mardi 25 mars 2014 à la salle de conférences du collège Bâbord « Les Voiles du Léman » à Prévèrenge en présence des personnes suivantes :

Pour le Comité de direction : Messieurs Daniel Buache et Jean-François Person.

Pour la PRM : Le Major Philippe Desarzens, commandant, le Capitaine Martin de Muralt, chef de corps, et le Premier-Lieutenant Hervé Baer chef, des services généraux.

Nous les remercions de leur disponibilité et des renseignements, commentaires et précisions apportés lors de cette séance ou par compléments transmis ultérieurement.

Les suppléants ont aussi participé à titre informel et voix consultative à cette séance.

2 SITUATION

Le rapport de gestion pour l'année 2013 traite pour la première fois de l'ensemble de la PRM y compris les 2 nouvelles communes partenaires, Buchillon et Lussy-sur-Morges, membres depuis le 1^{er} juillet 2013.

Le rapport présenté est très complet, bien structuré, fort bien documenté et illustré par de nombreux graphiques très explicites.

3 ANALYSE ET COMMENTAIRES (SELON LES CHAPITRES DU PRÉAVIS)

3.1 CHAPITRE 1 - NOTRE ORGANISATION

Nous constatons le parcours réalisé depuis 2012, date de la création de la PRM, tant aux niveaux structurel, opérationnel que directionnel.

Le Comité de Direction, le Conseil Intercommunal, les Commissions et le corps de police commencent à trouver leurs marques et leurs rythmes de fonctionnement, plus particulièrement au niveau administratif.

La PRM regroupe en fait deux directions d'activités :

- Le Service de police, commun et identique à toutes les communes
- Les tâches optionnelles, qui sont différentes selon les communes partenaires :

Morges : Tâches optionnelles définies selon un cahier des charges.

Saint-Prex, Tolochenaz, Buchillon, Lussy-sur-Morges : tâches optionnelles "à la carte" selon demandes et besoins spécifiques.

Préverenges : possède sa propre organisation avec ses ASP accrédités.

⇒ SOUS-CHAPITRE 1.4 - LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

La commission relève qu'il n'est pas fait mention des commissions de gestion et des finances avec ses membres et suppléants.

3.2 CHAPITRE 2 - LES AUTORITÉS (LÉGISLATURE 2011-2016)

⇒ SOUS-CHAPITRE 2.1.2.3 - INFORMATIQUE ET TELEPHONE

Il ne concerne pas vraiment le chapitre 2. *LES AUTORITES* et serait certainement mieux placé dans le sous-chapitre 1.5 *CHANGEMENTS*.

3.3 CHAPITRE 3 - LES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES

Ce chapitre présente une bonne vue d'ensemble des activités et des missions de la partie opérationnelle PRM et tâches optionnelles des communes concernées.

⇒ SOUS-CHAPITRE 3.1.2 - NOMBRE D'INTERVENTIONS

Les statistiques et graphiques sont à interpréter avec prudence et pondération.

Le comparatif avec les précédentes années est difficilement réalisable, car les conditions, les attributions, les missions, les ressources en personnel, les moyens et la présence dans le terrain ne sont pas les mêmes.

Il en va de même pour la comparaison avec les statistiques cantonales, qui nous ont été communiquées qu'après l'établissement de celles de la PRM, et qui doivent être interprétées, analysées attentivement et comparées avec prudence.

Cependant elles donnent un état des différentes actions et situations de manière globale et par commune respective.

3.4 CHAPITRE 4 - ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des activités administratives PRM et tâches optionnelles des communes concernées.

3.5 CHAPITRE 5 - CONDUITE ET GESTION DU PERSONNEL

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des effectifs, de leur évolution, des formations de base et continue pour les cadres, policiers brevetés, assistants de sécurité publique et aspirants.

Compte tenu des spécificités des tâches du personnel de la PRM, la commission s'est préoccupée du niveau d'absentéisme.

Voici pour information les statistiques communiquées :

Maladies	: 338 jours
Accidents professionnel	: 91 jours
Accidents non professionnels	: 109 jours
Total	: 538 jours

⇒ 5.1 EFFECTIFS

Le tableau donne une situation au 31.12 2013, mais n'indique pas si les effectifs sont suffisants et s'ils correspondent aux prévisions.

⇒ 5.1.1 EVOLUTION DES EFFECTIFS

Le tableau illustre les variations durant l'année 2013, mais manque de commentaires et d'appréciations.

4 COMMENTAIRES ET REMARQUES

4.1 COMMENTAIRES ET REMARQUES DES DÉLÉGUÉS RESPECTIFS DES COMMUNES PARTENAIRES :

Pas de commentaires ou remarques.

4.2 COMMENTAIRES ET REMARQUES DE LA COMMISSION DE GESTION :

La commission, à l'unanimité accepte le rapport de gestion tel que présenté.

5 VOEUX

La commission de gestion de l'Association de communes Police Région Morges PRM formule les vœux suivants :

5.1 VOEU N° 1

La commission demande au Comité de direction de poursuivre l'étude de solutions pour un Règlement de police unifié PRM.

5.2 VOEU N° 2

La commission demande au Comité de direction d'étudier un plan des investissements prévus à moyen et long termes (infrastructures, bâtiments et locaux).

5.3 VOEU N° 3

La commission invite le Comité de direction à organiser à l'intention de Conseil Intercommunal une ou plusieurs présentations et développements sur les activités opérationnelles de la PRM.

5.4 VOEU N° 4

La commission demande au Comité de direction la possibilité de développer les présentations et argumentations lors de dépôts de préavis devant le Conseil Intercommunal.

5.5 VOEU N° 5

La commission demande au Comité de direction qu'à l'avenir les rapports comportent des comparaisons avec l'année précédente.

5.6 VOEU N° 6

La commission demande au Comité de direction que les demandes d'acomptes faites aux communes soient mieux évaluées pour éviter d'avoir autant "d'argent payé" à l'avance (voir *Comptes de bilan, compte No 910 DISPONIBILITES*).

6 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- vu le préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission de gestion chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la gestion relative à l'exercice 2013 ;
2. de donner décharge au Comité de Direction de sa gestion administrative 2013 ;



3. de donner décharge à la commission de gestion de son mandat pour 2013 ;
4. de remercier l'ensemble du corps de Police Région Morges de son engagement, sa motivation et son efficacité à l'exécution de leurs missions.

au nom de la commission
le président-rapporteur

André Cegielski

Rapport présenté au Conseil intercommunal en séance du 27 mai 2014.